

Formation aux gestes et soins d'urgences en situation sanitaire exceptionnelle :

Annexe 9 : Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques



PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé et personnels des SAMU/SMUR, structures d'accueil des urgences et autres structures de soins des établissements de santé chargés d'assurer la prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques.

PRE-REQUIS : AFGSU 1 ou 2 + AFGSU SSE annexe 7 et 8

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour accueillir et décontaminer des victimes potentiellement contaminées NRC.

CONTENU DU PROGRAMME

Identifier un risque NRC dès la régulation médicale ou à l'accueil des urgences à partir des éléments de contexte, des moyens de détection et recueil des signes cliniques.

Maitriser les mesures de protection individuelle et collective permettant d'éviter un transfert de contamination.

Connaître les principes de prise en charge des patients en pré-hospitalier et intra-hospitalier et de traitement des intoxications par agents nucléaires, radiologiques et chimiques.

Connaître les principes de décontamination d'urgence et les indications de décontamination approfondie.

Savoir assurer sous équipements de protection individuelle, le triage et la prise en charge des patients en urgences vitales tout en procédant aux mesures de décontamination (mise en condition, administration d'antidotes).

Connaître les indications et savoir administrer les médicaments antidotes disponibles dans les postes sanitaires mobiles et les autres moyens projetables.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Apprentissage par simulation.

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

INTERVENANTS

Enseignants en soins d'urgence du CESU 55 formés en situation sanitaire exceptionnelle (médecins, infirmiers).

CESU 55

2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

Séverine COYARD
cesu55@ch-verdun.fr
Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :

Dr Xavier FINANCE
xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de Santé :

Sara DESERT
sdesert@ch-verdun.fr

Référente SSE :

Lucie BURGAIN
lburgain@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :

Minimum 6 personnes
Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :

CESU 55
CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

7h

Horaires :

8h45-16h45

Coût de la formation :

100€

Date des formations :

12 février 2024

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat